

1 / EN AMONT DE LA FORMATION

- Validation des attentes du commanditaire et du contenu de la formation par signature de la Convention de Formation Professionnelle
- Aide à la recherche de financements possibles
- Une semaine avant le début de la formation, communication du livret d'accueil aux stagiaires (en direct ou via le commanditaire pour les formations en intra) contenant, entre autres :
 - La date, les horaires précis de la formation, les modalités pratiques (lieu, organisation du repas, pauses...)
- Le programme de formation avec les objectifs opérationnels

2 / PENDANT LA FORMATION

- Recueil des attentes et adaptation du contenu de la formation
- Mise en œuvre de Modalités pédagogiques variées pour éviter un éventuel décrochage avec exercices, mises en situation... pour rendre les stagiaires actifs de leur formation
- Adaptation spécifique pour les personnes en situation de handicap
- Nomination d'un référent pédagogique et d'un référent administratif permettant un accompagnement personnalisé des stagiaires
- Suivi de l'absentéisme par émargement d'une feuille de présence (ou pointage vidéo pour les formations distancielles) à chaque demi-journée
- Si nécessaire, organisation d'un entretien individuel entre le formateur (et/ou le référent pédagogique) et le stagiaire en difficulté

3 / EN CAS D'ABSENCE / D'ABANDON

- Relance téléphonique immédiate par le formateur du stagiaire et du commanditaire
- Analyse des absences et des abandons dans le bilan de fin de formation
- Mail à l'entreprise expliquant les causes analysées (pré requis mal évalués, expérience insuffisante, formation inadaptée au poste, inaptitude décelée...)
- Si nécessaire, mise en place d'actions correctives (report de dates, proposition d'une autre session de formation, réadaptation de la formation...).

Mesures de prévention du décrochage**Créer une communauté
autour de la formation****Etablir un contact
personnalisé avec les
participants****Favoriser les activités et
pratiques collaboratives****Rendre l'apprenant acteur****Pratiquer des évaluations
régulières****Donner des indicateurs de
progression aux participants**